



**HAL**  
open science

# Réflexions sur les offrandes animales dans des tombes de la nécropole de Abu Hamad sur les piémonts du Bischri (Syrie, 3e millénaire av. J.-C., Bronze ancien)

Emmanuelle Vila

► **To cite this version:**

Emmanuelle Vila. Réflexions sur les offrandes animales dans des tombes de la nécropole de Abu Hamad sur les piémonts du Bischri (Syrie, 3e millénaire av. J.-C., Bronze ancien). C. Falb, K. Kraznik, J.-W. Meyer, E. Vila. Der Friedhof von Abu Hamed (Syrien), Gräber des 3. Jahrtausends v. Chr. Im syrischen Euphrattal (4), Saarländische Druckerei & Verlag, pp.335-357, 2005. hal-01678056

**HAL Id: hal-01678056**

**<https://hal.science/hal-01678056>**

Submitted on 8 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Réflexions sur les offrandes animales dans des tombes de la nécropole de Abu Ḥamed sur les piémonts du Bischri (Syrie, 3<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., Bronze ancien)

Emmanuelle Vila

## Introduction

L'étude porte sur les restes de faune contenus dans 12 sépultures appartenant à différents complexes funéraires, c'est-à-dire, à des groupes de tombes distincts les uns des autres, à l'intérieur de la grande nécropole de Abu Ḥamed. 813 restes en tout ont été retrouvés, répartis très inégalement dans les tombes. La plupart des tombes ont été pillées dans l'Antiquité de sorte que les vestiges sont rarement en place et les observations de connections anatomiques in situ restent exceptionnelles. Dans l'aire proche-orientale, les études de vestiges osseux d'animaux issus de contextes funéraires sont rares. Les données, même réduites, de la nécropole d'Abu Ḥamed ont le mérite de livrer des informations qui augmentent le corpus encore maigre pour alimenter une réflexion sur les rituels funéraires en Syrie du Nord-Est au 3<sup>e</sup> millénaire.

### *I- Inventaire des restes d'animaux dans les tombes*

#### *Le secteur A, la tombe A5*

La tombe A5 est la seule du groupe de tombes à cistes du secteur A dont la chambre en pierres sèches a pu être complètement dégagée.

Les ossements d'animaux consistent essentiellement en restes d'équidés dont la conservation est très mauvaise. En dehors de ces vestiges d'équidés, une cheville osseuse de mouton, une patella et un fragment distal de radius d'ovi-capriné<sup>1</sup> ainsi que deux ossements de lièvre ont été déterminés. Les restes de lièvre, un humérus distal et un fragment de métapode, sont vraisemblablement intrusifs. Un radius distal d'ovi-capriné à l'épiphyse non soudée appartient à un individu de moins de 4 ans.

Les vestiges d'équidés extrêmement friables ont été retrouvés partiellement en connexion anatomique. Les éléments squelettiques récoltés indiquent que tout le squelette est représenté et que les vestiges de trois individus, dont deux entiers et un troisième probablement aussi complet, avaient été ensevelis dans la tombe.

Les ossements se rapportent pour la plupart à des animaux adultes: les épiphysations des os longs qui ont pu être observées sont toutes réalisées, à l'exception de deux épiphyses proximales d'un ulna et d'un fémur. La détermination spécifique pose problème étant donné l'état des restes. Les mensurations possibles sont peu abondantes et, dans une aire géographique où plusieurs espèces d'équidés peuvent se présenter, comme l'âne (*Equus asinus*) et l'hémione (*Equus hemionus*) ainsi que leurs hybrides, l'identification est particulièrement difficile. Les mesures de radius, de tibia proximal et distal ainsi que des phalanges I (Fig. 1 à 4) comparées à celles d'hémiones actuelles<sup>2</sup>: onagres de Perse (*Equus hemionus onager*), hémippes de Syrie (*Equus hemionus hemippus*) et aux données métriques de sites du 3<sup>e</sup> millénaire de Syrie du nord<sup>3</sup>, montrent que les spécimens de la tombe A5 sont de taille relativement petite. Ils s'intègrent dans la dispersion des spécimens du 3<sup>e</sup> millénaire attribués à l'âne. Les dimensions des os entrent aussi dans la variation de l'hémippe, tout en paraissant un peu plus robustes.

1 Le terme « ovi-capriné » est utilisé ici pour regrouper le mouton et la chèvre lorsqu'ils n'ont pas été déterminés spécifiquement.

2 Données métriques reprises de EISENMANN et MASHKOUR 2000.

3 Halawa: BOESSNECK et VON DEN DRIESCH 1989; Tell Bi'a: BOESSNECK et VON DEN DRIESCH 1986; Tell Chuera: VILA, données inédites.

		droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total
<b>Equidés</b>	crâne			2		2
	dents maxillaire	4	7			11
	dents mandibule	5	4			9
	dents fragments			40		40
	mandibule			3		3
	scapula			1		1
	humérus proximal			1		1
	humérus distal	3	3			6
	radius proximal	2				2
	radius distal	1				1
	ulna proximal	2			1	2
	ulna mésial	1				1
	pelvis			1		1
	fémur proximal	1	2		1	3
	fémur distal	3	2	2		7
	tibia proximal	2	1			3
	tibia distal	1	2			3
	talus	1	1			2
	métapode distal			6		6
	phalanges I			5		5
	phalanges II			4		4
	atlas			1		1
	axis			1		1
	vertèbre cervicale			3		3
	vertèbre thoracique			5		5
	vertèbre lombaire			3		3
	vertèbre fragment			40		40
	sacrum			1		1
	côtes			55		55
	<i>fragments indéterminés</i>			320		320
<b>Ovis/Capra</b>						
<i>membre antérieur</i>	radius distal	1			1	1
<i>membre postérieur</i>	patella					
<b>Ovis</b>						
	cheville osseuse			1		1
<b>Lepus</b>						
	humérus distal	1				1
	métapode			1		1
<b>Total</b>		28	22	496	3	<b>546</b>

la tombe A5 (Tab. 1)

Des inhumations d'équidés dans des tombes datées du 3<sup>e</sup> millénaire se retrouvent à plusieurs reprises en Syrie et en Iraq<sup>4</sup>. En Syrie, à Tell Bi'a, près de l'Euphrate, un équidé était inhumé dans une tombe de femme datée de 2500-2400 av. J.-C. Il a été identifié comme un âne, probablement un mâle<sup>5</sup>. A Halawa, trois équidés, des ânes, deux mâles et une femelle, ont été retrouvés dans une tombe datée de la fin du 3<sup>e</sup> millénaire (2200-2100) accompagnant les inhumations d'un homme et d'une femme<sup>6</sup>. En Iraq, dans le Harim, à Tell Madhhur, trois tombes (EDII-III / ED III/Akkadien ancien) recélaient chacune une paire de squelettes d'équidés dont la position suggérait qu'ils étaient attachés ensemble. L'identification spécifique faite pour les spécimens d'une des tombes a indiqué qu'il s'agissait, dans celle-là, d'individus à forts caractères asiniens dont la détermination en tant qu'ânes ou en tant qu'hybrides, ânes x hémiones, n'a pas été définitivement établie<sup>7</sup>. A Tell Razuk<sup>8</sup>, toujours dans le Hamrin, deux squelettes d'équidés dans une tombe ont aussi été identifiés comme des ânes, gisant côte à côte comme dans les tombes de Tell Madhhur. D'autres tombes avec des équidés associés ont été également fouillées dans la même région à Tell Abu Qasim, cependant l'espèce n'a pas été identifiée<sup>9</sup>. C'est le même problème pour les trois ou quatre équidés retrouvés dans une tombe (ED III) du site d'Al-'Usiyah sur l'Euphrate, et qui n'ont pas pu faire l'objet d'une identification spécifique en raison de leur mauvais état de conservation<sup>10</sup>. Plus au sud, des paires d'équidés à Abu Salabikh et à Kish étaient associées à des tombes à chars (ED II)<sup>11</sup>. Il s'agirait d'ânes à Abu Salabikh et d'équidés de taille réduite comparable à celle d'ânes ou d'hémippe à Kish. A Lagash, les restes osseux d'un équidé ensevelis dans une tombe (ED IIIB) ont été déterminés en raison de leur robustesse comme hémioniens<sup>12</sup>.

Sans en tirer de conclusion quant à l'identification possible des équidés de la tombe A5 d'Abu Hamed, il faut pourtant noter que les équidés inhumés dans des tombes en Syrie ou en Iraq au 3<sup>e</sup> millénaire, lorsqu'une détermination a pu être faite, appartiennent à la forme asinienne et non à la forme hémionienne (excepté éventuellement à Lagash).

### *Le complexe funéraire J*

Le groupe de neuf tombes J1-9, toutes fouillées, à la conservation inégale, correspond au groupe le plus important de tombes à cistes d'Abu Hamed, les ensembles de tombes à cistes regroupant communément 2 à 3 tombes seulement (Krasnik, ce volume). Des vestiges fauniques ont été récoltés dans cinq des neuf tombes: J2, J3, J4, J5, J6, conservées sur la plus grande profondeur par rapport à la surface actuelle, J2 et J3 étant les plus spacieuses. C'est de celles-ci que provient la plus grande quantité de faune.

L'ensemble funéraire J10 regroupe 3 chambres A, B et C recelant aussi de la faune.

Les restes d'animaux de la tombe J2 (Tab. 2) représentent essentiellement des ovi-caprinés. Trois restes de lièvre ont aussi été également récoltés; leur présence est probablement intrusive. La distinction entre le mouton et la chèvre a pu être faite sur une partie des ossements des ovi-caprinés. Les restes déterminés spécifiquement se rapportent tous au mouton. Aucun reste n'a pu être formellement attribué à la chèvre. Ce sont tous des ossements du squelette post-crânien appartenant aux membres. Le squelette vertébral n'apparaît pas: il n'y a pas de vestiges de

4 Les inhumations d'équidés en association avec des sépultures humaines se retrouvent dans de nombreuses cultures. Elles apparaissent dans la zone levantine et en Egypte à partir du Bronze moyen (surtout des ânes mais aussi des chevaux, cf. WAPNISH 1997), c'est à dire plus tardivement que dans la zone syro-mésopotamienne en dehors d'un cas en Egypte, qui correspond à l'un des plus anciens ânes attestés, retrouvé dans une tombe à Tarkhan que les datations C14 attribuent à la première dynastie (BURLEIGH, CLUTTON-BROCK et GOWLETT 1991).

5 BOESSNECK et VON DE DRIESSCH 1986

6 BOESSNECK et KOKABI 1981.

7 ZARINS 1986; CLUTTON-BROCK 1986.

8 BOESSNECK 1987.

9 ZARINS 1986.

10 ZARINS 1986.

11 ZARINS 1986.

12 WAPNISH 1997, 356. Les restes d'équidés de la tombe ont été identifiés par P. Turnbull, et, à notre connaissance, ils n'ont pas fait l'objet d'une publication détaillée.

			droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>								
<i>membre antérieur</i>	scapula	distal	2	2		1 drt	4	2 ovis / 2 oc
"	scapula	distal	1				1	1 oc dans une poterie (pot n°5)
"	humérus	proximal	2			1	2	2 oc
"	humérus	distal	4	1		1 drt	5	2 ovis (1 brûlure)/3 oc (1 capra?)
"	humérus	diaphyse	1				1	oc
"	radius	entier	2			2 drt	2	1 ovis / 1 oc
"	radius	proximal	1	1			2	oc
"	radius	distal	2			2 drt	2	2 ovis
"	ulna	proximal	1			1 drt	1	oc
"	ulna	fragment	2		1	1 drt	3	3 oc <b>1 découpe</b>
"	métacarpe	distal		1			1	ovis
"	carpe	semi-lunaire			1		1	1 oc
"	carpe	pisiforme			1		1	1 oc
<i>membre postérieur</i>	pelvis	fragment		3			3	3 oc
"	pelvis	entier		1			1	<u>1 ovis mâle</u>
"	fémur	entier		3		2 g	3	3 oc
"	tibia	entier		2		2 g	2	2 ovis
"	tibia	diaphyse			1		1	oc
"	talus			3			3	3 ovis
"	naviculocuboïde			3			3	3 ovis <b>1 découpe</b>
"	cunéiforme			2			2	2 ovis
"	calcaneum	proximal			2	1	2	2 oc
<i>pièdes</i>	phalange I	distal			2		2	2 oc
"	phalange II	distal			1		1	ovis
<i>fragments indéterminés</i>					61		61	
<b>Lepus</b>								
	radius				1		1	
	ulna				1		1	
	tibia				1	1	1	
<b>Total</b>			18	22	73		113	

J2 (Tab. 2)

vertèbres, ni de côtes. Deux traces de découpe ont été relevées, l'une sur l'articulation d'une ulna, l'autre sur un os du tarse, le naviculocuboïde. Le stigmate de découpe sur l'ulna pourrait avoir été laissé lors de la désarticulation du coude; celui sur l'os du tarse révèle la séparation des parties charnues du pied. Une extrémité articulaire distale d'humérus porte une trace localisée de brûlure sur l'épicondyle latéral. Cela pose la question de savoir si la viande subissait une cuisson, en l'occurrence un rôtissage, avant d'être déposée.

En fonction des associations qui ont pu être faites entre un certain nombre d'ossements, les vestiges s'organisent en quartiers. Si l'on considère le nombre de parties distales d'humérus présent, il y aurait eu au minimum cinq membres ou parties de membres antérieurs déposés, quatre droits et un gauche, soit les restes de quatre individus au moins. Cependant la présence de deux scapulas gauches indique deux membres gauches. D'après les associations entre les scapulas, les humérus, les radius et les ulnas, on obtient ainsi six épaules: trois droites complètes de

moutons, âgés d'après le stade épiphysaire entre un an et quatre ans; une épaule droite fragmentaire d'un individu juvénile de trois à six mois; deux épaules gauches fragmentaires de moutons adultes.

D'après les restes de pelvis, de fémurs, de tibias ainsi que des os du tarse, on parvient à un total de trois membres postérieurs gauches, c'est-à-dire de trois gigots entiers; aucun membre postérieur droit n'apparaît dans ce dépôt. Un membre appartient à un individu adulte âgé de plus de quatre ans car les épiphyses proximale et distale du fémur sont soudées; les deux autres appartiennent à des moutons sub-adultes de moins de deux ans puisque ni les épiphyses des fémurs, ni celles des tibias ne sont soudées. Une estimation du sexe a pu être faite sur un pelvis bien conservé qui pourrait être associé au fémur et au tibia du mouton de plus de quatre ans, il s'agit d'un mâle.

Les dépôts d'animaux de la tombe J2 correspondent à des offrandes alimentaires. Il s'agit de quartiers charnus, des épaules et des gigots. L'ensemble a nécessité l'abattage de cinq moutons, au moins en considérant les estimations des âges d'abattage suivant les différents quartiers: trois individus de un à quatre ans, un autre de plus de quatre ans, un dernier juvénile. En tout, neuf quartiers de viande ont été inhumés avec le mort. Etant donné que cinq moutons fournissent en tout vingt membres antérieurs et postérieurs, la part offerte au mort représente une abondance assez considérable de viande, soit près de la moitié des quartiers charnus résultant de l'abattage de ce nombre probable d'animaux.

		droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>							
<i>membre antérieur</i>	scapula	2				2	ovis
"	radius proximal	1		1		2	2 oc
"	métacarpe proximal			1		1	1 ovis
"	métacarpe distal			1		1	oc
"	carpe semi-lunaire			1		1	oc
<i>membre postérieur</i>	pelvis	3	1	2		6	6 oc <u>1 mâle</u>
"	fémur distal			2		2	2 oc
"	tibia proximal	2		2	2	4	1 ovis / 3 oc
"	tibia distal			1	1	1	oc
"	tibia diaphyse			1		1	oc
"	talus		1			1	capra
"	calcanéum			1		1	oc
<i>pieds</i>	phalange I			2		2	2 ovis
"	phalange II			2		2	2 ovis
"	phalange III			2		2	1 ovis / 1oc
<i>fragments indéterminés</i>				5		5	
<b>Carnivore</b>							
	ulna			1		1	vulpes
	humérus			1		1	vulpes
	mandibule			1		1	petit carnivore
	phalange II			1		1	petit carnivore
<b>Lepus</b>							
	ulna			1		1	lepus
<b>Total</b>		8	2	29		39	

J3 (Tab. 3)

Dans la tombe J3 (Tab. 3), les restes de faune sont principalement des ossements d'ovi-caprinés, parmi lesquels un seul talus a pu être déterminé comme appartenant à une chèvre; les autres ossements qui ont permis une diagnose se rapportent tous aux moutons. Quelques vestiges sont attribuables à un renard et à un lièvre. La conservation médiocre des os ne permet pas de reconnaître d'appariement ou d'association entre les pièces. Les restes proviennent essentiellement à nouveau du squelette post-crânien et plus spécialement des membres. Il n'y a pas d'os du crâne, de vestiges dentaires, ni de vertèbres ou de côtes. En revanche, les extrémités des pattes sont présentes car des phalanges ont été retrouvées. Le membre antérieur est représenté par quelques pièces, du côté droit lorsque le côté a pu être déterminé (scapula, radius). Le membre postérieur est représenté par un plus grand nombre de pièces, côté droit pour la majeure partie, mais aussi côté gauche. Malgré la mauvaise conservation des restes, il est probable que seuls des quartiers à viande avaient été déposés dans la tombe; ce sont deux épaules droites (d'après le nombre de scapulas) de deux adultes dont l'un de plus de quatre ans, et quatre jambons (trois droits, un gauche, d'après les pelvis) provenant d'un animal de moins de deux ans et d'un autre de plus de deux ans (tibia distal non épiphysé). Les vestiges de la tombe J3 correspondent à six quartiers provenant de trois individus au moins. A nouveau, la part du mort s'apparente à la moitié des quartiers résultant des sacrifices.

Les ossements de renard comme celui du lièvre sont sans doute intrusifs.

			droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>								
<i>membre antérieur</i>	métacarpe	proximal	1				1	ovis
<i>membre postérieur</i>	fémur	diaphyse			1		1	oc
"	tibia	diaphyse			1		1	oc
<i>pièdes</i>	phalange I	entier			1		1	oc (capra)
<b>Total</b>			1		3		4	

J4 (Tab. 4)

Quatre ossements d'ovi-caprinés se trouvaient dans la tombe J4 (Tab. 4). Ils concernent un membre antérieur droit avec un métacarpe de mouton et un membre postérieur avec un fragment de fémur et de tibia. Une phalange I porte des caractères de chèvre.

			droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>								
<i>membre antérieur</i>	ulna	diaphyse			1		1	oc (ovis)
<i>membre postérieur</i>	fémur	proximal			1	1	1	oc
"	tibia	proximal			1	1	1	oc
"	talus			1			1	ovis ?
"	calcanéum				2	2	2	2 oc
<b>Total</b>				1	5		6	

J5 (Tab. 5)

Six vestiges fragmentaires d'ovi-caprinés provenant, l'un du membre antérieur (ulna), les autres du membre postérieur (fémur, tibia, os du tarse) étaient conservés dans la tombe J5 (Tab. 5). Les restes osseux du membre postérieur correspondent tous à un stade épiphysaire de moins de quatre ans. En raison de la similarité des estimations d'âge, et bien qu'aucune connexion articulaire n'ait pu être reconstituée étant donné la mauvaise conservation des pièces osseuses, il s'agit peut-être des os d'un seul et même membre postérieur.

		droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>							
membre antérieur	scapula	1				1	oc
membre postérieur	diaphyse pelvis	1				1	ovis mâle
<b>Total</b>		2				2	

J6 (Tab. 6)

Deux restes seulement, un fragment de scapula droite et un pelvis droit de bélier, ont été récoltés dans la tombe J6 (Tab. 6).

		droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>							
membre postérieur	pelvis		1			1	oc
"	diaphyse métatarse		1			1	oc
<b>Carnivore</b>							
	mandibule		1			1	vulpes
<b>Total</b>			3			3	

J10 A (Tab. 7)

		droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>							
crâne	dent			8		8	8 oc
membre antérieur	radius		1			1	capra
"	métacarpe	1				1	capra
membre postérieur	tibia		1		1	1	oc
pieds	phalange I			1		1	oc
<b>Total</b>		1	2	9		12	

J10 B (Tab. 8)



		droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>							
crâne	dent			1		1	oc
membre antérieur	scapula	1				1	oc (capra)
"	radius			2		2	2 oc
	carpe			4		4	4 oc
membre postérieur	fémur	1				1	ovis
							découpe
<b>Total</b>		2		7		9	

J10 C (Tab. 9)

Des restes de squelette crânien, sous forme de fragments de dents (J10B et J10C), des ossements du membre antérieur (J10B : un radius gauche et un métacarpe droit de chèvre - J10C: scapula droite, radius et carpe), ainsi que des parties de membre postérieur (J10A: pelvis et métatarse gauches- J10B: tibia gauche - J10C: fémur droit) d'ovi-caprinés, et un fragment de mandibule de renard (J10A) ont été retrouvés dans cette tombe (Tab. 7-9). Une trace de découpe apparaît sur le col d'un fémur; elle correspond à la désarticulation du fémur de l'acétabulum du pelvis, soit à la séparation du jambon et du bassin.

		droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>							
pied	phalange II			1		1	ovis
<b>Rongeur</b>	fémur			1		1	rongeur
<b>Avifaune</b>	fémur			1		1	avifaune
<b>Total</b>				3		3	

M1 (Tab. 10)

La tombe à ciste M1 (Tab. 10) est la seule de ce secteur qui a pu être fouillée. La chambre contenait très peu de restes de faune: une unique phalange d'ovi-capriné, ainsi qu'un os de rongeur et un os d'oiseau.

*Les tombes du secteur Z*

Le complexe Z de sépultures est composé de groupes réduits de petites tombes à puits et de tombes à cistes dont quelques-unes seulement recélaient des os d'animaux.

		droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>	<i>crâne</i>						
	condyle occipital			1		1	oc
	mandibule			2		2	2 oc
	<i>corps vertébral</i>						
	atlas			1		1	oc
	<i>membre antérieur</i>	radius	diaphyse	1		1	oc
	"	ulna	diaphyse	1		1	oc
	carpe	connexion	4		4	4 oc	
<i>membre postérieur</i>	talus		1	2		3	2 ovis / 1 oc
<i>fragments indéterminés</i>				3		3	
<b>Total</b>		1	2	13		16	<b>1 découpe</b>

Z4 (Tab. 11)

La tombe en puits Z4 (Tab. 11) contenait des restes très fragmentés d'éléments squelettiques d'ovi-caprinés: un fragment de crâne, un de mandibule, une première vertèbre cervicale, des restes du membre antérieur (radius, ulna, quatre os du carpe en connexion) ainsi que des tarsiens (trois talus) du membre postérieur. Une trace de découpe apparaît sur un des talus; elle a été laissée lors de la séparation du pied et des parties charnues du membre.

		droit	gauche	fragments	non épiphysé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>	<i>membre antérieur</i>						
	humérus		diaphyse	1		1	oc
"	radius		proximal	1		1	ovis
<b>Total</b>			2			2	

Z8 (Tab. 12)

Dans la grande sépulture Z8 (Tab. 12), qui se divise en trois chambres à cistes, l'origine exacte des deux os (humérus et radius) d'un membre antérieur gauche n'est pas connue. Il s'agit probablement d'un seul individu, un mouton adulte.

La tombe à puits Z17 (Tab. 13) ne contenait que deux os isolés, un carpien et un fragment de pelvis d'ovi-caprinés.

		droit	gauche	fragments	non épiphyisé	Total	
<b>Ovis/Capra</b>							
membre antérieur	carpe			1		1	oc
membre postérieur	pelvis			1		1	oc
<b>Total</b>				2		2	

Z17 (Tab. 13)

## II - Les espèces présentes à Abu Ḥamed

L'étude des sépultures de la nécropole de Abu Ḥamed montre que toutes les inhumations n'étaient pas accompagnées de restes d'animaux. Cependant une partie des tombes fouillées en contiennent. Par ailleurs, le nombre de sépultures fouillées lors de la campagne de sauvetage n'étant pas très important, parmi ces dernières, celles en ciste étant plus nombreuses que celles à puits, il est difficile de commenter les questions de présence ou absence de faune. Les seules remarques que l'on peut formuler sont, d'une part, que la faune retrouvée dans les deux tombes en puits est assez sporadique et d'autre part, que la plupart des sépultures en cistes du secteur J contenaient des restes d'animaux.

Parmi les espèces d'animaux présentes dans les sépultures, il convient de distinguer plusieurs catégories: les espèces communes dans la région placées intentionnellement dans la tombe, les espèces qui se trouvent accidentellement ensevelies dans le sédiment<sup>13</sup>. Il convient aussi d'opérer une distinction entre offrande partielle et offrande «totale» d'un animal complet.

Mis à part les restes de la tombe A5 du secteur A, les ossements contenus dans les autres sépultures représentent des offrandes partielles de corps d'animaux. La tombe A5 est la seule où des animaux, des équidés, ont été déposés entiers. Les vestiges osseux des autres tombes correspondent à des pièces isolées, ou à des quartiers entiers tous attribuables au mouton et, bien plus rarement, un cas, à la chèvre. En dehors des équidés dont le statut, domestique ou sauvage, et l'espèce n'a pu être défini avec certitude en raison de l'état médiocre des restes, aucun autre animal domestique que le mouton et la chèvre n'apparaît dans les restes osseux provenant des sépultures. Le chien, le porc et le bœuf en sont complètement absents. La faune sauvage est représentée par le renard et le lièvre, mais leur présence est sans doute accidentelle (terriers) et non pas due à une sélection volontaire. Les emplacements des tombes avec le bouleversement du substrat occasionné par leur excavation offraient certainement un terrain plus meuble à creuser que les alentours pour de tels animaux. C'est le cas aussi des rongeurs qui sont très certainement intrusifs. En revanche, on ne peut rien dire sur les restes des oiseaux, très rares, étant donné qu'ils n'ont pas fait l'objet d'une détermination spécifique à ce jour.

Les moutons et les chèvres d'Abu Ḥamed, d'après les mesures des ossements, ont des dimensions similaires à celles que l'on connaît pour ces animaux au Bronze ancien. Les estimations de la hauteur au garrot du mouton d'après neuf ossements se distribuent entre 61,1 et 70,4 cm avec une moyenne de 66,7 cm<sup>14</sup>. Ils s'intègrent à la taille moyenne des moutons que l'on observe au 3<sup>e</sup> millénaire<sup>15</sup>. Les deux estimations de hauteur au garrot obtenues pour la chèvre, d'après les restes de J10, sont de 62,1 cm et 66,1 cm<sup>16</sup>.

13 Ainsi que les espèces rares ou exotiques qui sont rapportées dans un lieu: pour reprendre toutes les catégories décrites par LIORA K. HORWITZ (2001, 79).

14 Ces estimations de hauteurs au garrot sont faites à partir des facteurs multiplicatifs proposés par M. TEICHERT (cité par VON DEN DRIESCH et BOESSNECK 1974: 339) pour le mouton primitif.

15 VILA 2002.

16 D'après les facteurs multiplicatifs de Z. SCHRAMM (cité par VON DEN DRIESCH et BOESSNECK 1974, 341).

### *III - La sélection, la découpe et le partage des offrandes animales*

L'analyse du contenu des tombes dans le secteur J montre qu'il existe dans cet ensemble une sorte de standardisation du type de vestiges présents, symptomatique de l'existence d'une tradition réglementée dans la préparation et le dépôt des offrandes alimentaires.

L'exercice d'une pratique sacrificielle pré-fixée se perçoit, d'une part, dans la sélection stricte des espèces sacrifiées: des moutons - sauf une exception, une chèvre - ainsi que dans le choix des âges: ce sont des animaux en général adultes, mais sans être vieux ; un seul cas de spécimen juvénile apparaît. D'autre part, une découpe pré-fixée se traduit dans le choix rigoureux des morceaux déposés: il s'agit toujours des membres, jamais du rachis et de la tête. En outre, il pourrait exister une légère préférence, bien que moins systématique, du côté droit pour le membre antérieur. Ces différents aspects se manifestent plus spécialement dans les tombes J2 et J3, ils sont plus discrets dans les tombes J4, J5 et J10. La découpe se fait en quartier et les parts sélectionnées comprennent en général la totalité des membres moins, sauf exception, le pied. Le membre antérieur comprend l'épaule (scapula/humérus) et l'avant-bras (radius/ulna), et le membre postérieur, le jambon (pelvis/fémur) et le jarret (tibia). Quelques traces de découpe suggèrent que le membre entier était détaché de l'axe vertébral et le pied, sectionné. Dans certains cas, seul le jambon stricto sensu est déposé, le fémur étant séparé du pelvis au couteau: une trace de découpe l'évoque (J10) ; dans d'autres (J6) seule la partie supérieure des membres est présente (une scapula, un pelvis). Il est possible que, certaines fois, les membres soient encore sectionnés en parts avant d'être déposés, comme y fait songer la trace de découpe sur un ulna (J2) qui indiquerait la désarticulation avec l'humérus.

On peut se demander, dans ces cas de dépôts funéraires, si la viande était déposée crue ou cuite. Dans un seul exemple à Abu Hamed (J2), une trace de brûlure localisée apparaît sur l'extrémité articulaire distale d'un humérus. A cet emplacement de l'articulation, l'os n'est pas entouré de chair comme à d'autres endroits, et cette trace pourrait donc témoigner d'un rôtissage et être l'indice d'un dépôt de viande cuite.

Les parties squelettiques présentes, l'emplacement sur les os des traces de découpe et l'absence de traces de dé-carnisation témoignent que ces dépôts funéraires ne sont pas du tout symboliques. Ils ne représentent pas des portions à valeur fictive pour le mort ou des dons métaphoriques à des divinités<sup>17</sup>, ils figurent au contraire de réels morceaux de viande, morceaux de choix, de plus, puisque ces parts portent la plus grande masse de viande (Fig.1). Il s'agit d'offrandes alimentaires en guise de repas ou de ravitaillement en vivres du mort pour l'au-delà. La présence de neuf quartiers dans la tombe J2, équivalant à l'abattage de cinq moutons, celle de six quartiers dans la tombe J3, équivalant à l'abattage de trois moutons, montrent que les morts pouvaient parfois être accompagnés d'une quantité vraiment importante de viande. Cela suppose aussi une consommation par les vivants des parts charnues restantes, les autres quartiers, le rachis avec l'échine et les côtelettes, consommation que l'on peut imaginer soit simultanée avec la mise en terre, sous la forme d'un repas communautaire, soit retardée dans un cadre plus privé après une distribution ou un partage entre les vivants.

Une autre interrogation concerne le nombre des animaux sacrifiés. Est-il lié à la qualité du mort, ou bien à la richesse des survivants (la première condition évoque la seconde) ? Ce nombre dépend-t-il du nombre d'assistants à la cérémonie ou encore de celui des personnes concernées par le décès ? Dans ce cas, cela rejoindrait l'idée d'un partage avec le mort et de l'offrande d'une part déterminée à l'avance équivalente à la moitié des quartiers des animaux sacrifiés. En dernier lieu, on peut se demander pourquoi certaines sépultures seulement contiennent des offrandes alimentaires alors que les autres n'en ont pas. A quoi serait due cette différence ? Est-ce une spécificité liée au sexe de l'individu, ou bien une distinction culturelle qui reflète le cotoiement dans les nécropoles d'individus d'origine ou de tradition différentes ? Est-ce une caractéristique relevant du statut social ou de la condition professionnelle ?

17 Comme on le connaît plus tard en Méditerranée orientale avec le sacrifice grec aux divinités où la part des dieux réside en l'os du fémur enrobé d'un peu de graisse et la queue de la victime brûlés au feu de l'autel sacré, rituel connu par les textes des auteurs anciens mais aussi figuré dans l'iconographie et confirmé par les recherches archéologiques - et archéozoologiques; cf. par ex. BURKERT 1977, 102-103; F.T.VAN STATEN 1995, 121-130, Fig. 157; VILA 2000.

#### IV - Les offrandes dans les nécropoles au 3<sup>e</sup> millénaire

##### *Les offrandes alimentaires carnées, le plus souvent sous la forme de partition d'un animal*

Quelques études de nécropoles apportent aussi des informations sur les offrandes d'animaux en contexte funéraire.

En Syrie, dans la vallée de l'Euphrate, on retrouve des offrandes alimentaires à Halawa, dans huit tombes 12 (sur une cinquantaine), datées de 2500-2100 av. J.-C.<sup>18</sup>, et à Tawî, dans six tombes (sur 25) datées de la même période<sup>19</sup>. Les espèces qui apparaissent dans ce type d'offrande sont le mouton en très grande majorité (présent dans toutes les tombes)<sup>20</sup>, la chèvre (présente dans 3 tombes)<sup>21</sup>, le bœuf (dans 4 tombes), la gazelle (dans 4 tombes). La plus grande partie des animaux est juvénile, voire infantile. Le mouton apparaît le plus fréquemment. Les éléments de tout le squelette apparaissent, aussi bien du crâne que du squelette post-crânien. D'après l'inventaire du contenu des sépultures, il est probable que des parties entières de membres antérieur et postérieur ont été également déposées à Halawa. Selon les sépultures, le nombre minimal d'individus (NMI) peut être assez élevé<sup>22</sup>.

À Mari, l'étude des restes des sépultures du Bronze ancien (244 dégagées) a révélé qu'un petit nombre de tombes, seize (6,5%), contenaient de la faune. Les espèces représentées sont le mouton, la chèvre, la gazelle et le bœuf<sup>23</sup>. Les parties squelettiques déposées sont de deux sortes, d'une part des éléments du crâne: chevilles osseuses et héli-mandibules, d'autre part des éléments du squelette post-crânien, des parties du rachis, vertèbres et côtes, ainsi que des parties de membres, dont parfois l'extrémité des pattes. Aucune trace de décarnisation n'a été observée. On peut distinguer parmi les offrandes celles qui pourraient avoir une valeur symbolique (corne, mandibule) et celles qui sont comestibles, c'est-à-dire à valeur alimentaire (membres)<sup>24</sup>, la présence du bas des pattes restant plus difficile à interpréter. Dans un cas, le squelette entier fragmentaire d'un caprin<sup>25</sup> à été retrouvé. Les restes osseux étaient souvent associés à des vases (dessus ou dedans). Ils apparaissent avec différents types d'inhumations; fréquemment associés avec des inhumations en sarcophages, ils sont moins courants en relation avec les tombes en pleine terre, avec les tombeaux construits et avec les sépultures dans des jarres.

En Mésopotamie, à Abu Salabikh, de nombreuses tombes (46%) recélaient des offrandes d'animaux<sup>26</sup>. Il faut noter cependant le contexte incertain d'une partie des trouvailles qui correspond au remplissage de la tombe. Les espèces présentes sont le mouton, la chèvre, le porc, le bœuf (rare), la gazelle (rare) et les équidés (?), ainsi que des poissons et des oiseaux (un squelette entier de caille ou de grouse des sables)<sup>27</sup>. Les éléments conservés sont le plus souvent des os longs des membres, des os des extrémités, des chevilles osseuses et des mandibules. Les restes pou-

18 BOESSNECK et KOKABI 1981. BOESSNECK et VON DEN DRIESCH 1989.

19 KAMPSCHULTE et ORTHMANN 1984.

20 Une tombe, à Halawa, contenait avec un squelette complet de jeune brebis; dans une autre seuls les membres antérieurs et postérieurs d'un jeune mouton avaient été déposés.

21 Dans une tombe, un squelette entier de chevreau avait été déposé.

22 par ex. dans la tombe H-30 d'Halawa, le NMI mouton = 5, chèvre = 1, gazelle = 1, bœuf = 2; dans la tombe H-31, le NMI mouton = 7, gazelle = 2, bœuf = 1; dans la tombe H-37, NMI mouton = 4, chèvre = 1, gazelle = 1, bœuf = 1.

23 JEAN-MARIE 1997, 694-695.

24 JEAN-MARIE 1999, 23.

25 L'emploi du terme « capriné » chez M.-L. JEAN-MARIE renvoie probablement à la chèvre. A ne pas confondre avec l'utilisation faite parfois, faute de mieux, de ce terme (ici nous avons choisi ovi-capriné, cf. note 1).

26 MARTIN, MOON, POSTGATE 1985. CLUTTON-BROCK et BURLEIGH 1978.

27 POSTGATE 1980, 74.

vant être associés ne sont pas fréquents ; on trouve cependant en association les vestiges de plusieurs moutons et agneaux, ceux d'un porcelet, l'extrémité d'un membre de chèvre, quelques éléments squelettiques d'un très jeune équidé<sup>28</sup>.

A Ur, la liste des espèces apparaissant dans une quarantaine de tombes du cimetière royal était similaire: mouton, chèvre, bœuf, gazelle, porc, poisson et oiseaux<sup>29</sup>.

### *Les dépôts de la totalité de l'animal*

Dans la tombe A5, le dépôt d'équidés entiers se rattache à une toute autre idéologie. Il ne s'agit pas de l'accompagnement du mort par des denrées alimentaires mais de son accompagnement soit d'un élément valorisant, soit d'un élément utilitaire, soit d'un élément affectif<sup>30</sup>. En tout cas, il faut tenir compte du fait que cet animal ne fait pas partie des espèces exploitées en premier lieu pour la consommation, mais qu'il est élevé pour sa participation au labeur de l'homme et pour ses capacités de travail au service de celui-ci.

Dans cette catégorie de dépôts où l'animal entier est placé dans la tombe, sans que, en dehors de l'acte sacrificatoire de l'abattage, il ne se perçoive d'autre opération post-sacrifice, les équidés sont une espèce sacrificielle de prédilection dans le monde oriental du 3<sup>e</sup> millénaire ; ils sont suivis par le chien et le bœuf<sup>31</sup>. En plus de ce trio d'animaux dont le corps peut être déposé entier, on en retrouve d'autres, des animaux juvéniles (un agneau, un porcelet, un poulain<sup>32</sup> à Abu Salabikh), et aussi la chèvre qui va parfois être traitée de la même manière et ensevelie entière<sup>33</sup>, curieusement, puisque l'autre membre du cheptel traditionnel des éleveurs, le mouton, semble, lui, avoir été assez systématiquement débité en parts dans les contextes funéraires.

- 
- 28 MARTIN, MOON, POSTGATE 1985; CLUTTON-BROCK et BURLEIGH 1978. Les éléments représentés ne sont pas toujours décrits en détail. Moutons - Grave 1: deux membres arrières droit et gauche (pelvis, fémur, tibia, métatarses) ainsi que la partie caudale du rachis (vertèbres lombaires et sacrum), en plus d'une patte avant (humérus, radius, métacarpe). Grave 38: os des membres (antérieur : humérus, postérieur: fémur, tibia, métatarso) et de la colonne vertébrale. Associé à un enfant, un agneau presque complet sous un bol en bronze (crâne et squelette). Grave 80: membre postérieur de mouton dans un bol conique. Grave 27: extrémité de membre antérieur de chèvre (métacarpe, os du carpe, phalange I).
- 29 WOOLLEY 1934. Trois carcasses de moutons ont été mentionnées dans une tombe (PG 1232). On ne peut pas déduire de cette mention si les moutons étaient vraiment complets ou bien s'il s'agissait juste de quartiers. La distinction entre partie et tout, qui n'a pas toujours été faite dans les études de sépultures, me paraît essentielle car elle suscite une tout autre interprétation des pratiques funéraires liées aux animaux.
- 30 LIMET (LIMET 2000, 56-57) établit des différenciations entre les rites qui font intervenir les animaux - surtout dans le cas des sacrifices et dépôts de la totalité d'un animal - « les uns accompagnant les funérailles, les autres permettant d'entretenir des relations avec les morts. Les premiers s'expliquent comme une mise à l'écart, définitive, de tout ce qui appartenait à ceux-ci, animaux compris. Les seconds sont la continuation de rapports sociaux, symboliques, par-delà la mort ».
- 31 VILA 1998, 149. Les squelettes d'un chien et d'un bœuf associés à une inhumation ont été trouvés en Syrie à Selenkahiyé (VAN LOON 1979) à la même époque. Un squelette de chien apparaît aussi à Halawa dans une inhumation accompagnant des restes de moutons (BOESSNECK et KOKABI 1981, 92). Le chien est parfois associé à des équidés comme à Tell Madhhur (KILLICK et ROAF 1979, 540). Il apparaît en Mésopotamie dans des contextes sépulcraux plus anciens comme dans des tombes d'époque Obeid à Eridu (PARISELLE 1985, 10), à Tepe Gawra et à Khafadjji (DELOUGAZ, HILL, LLOYD 1967, 79). Des squelettes de bœufs ont aussi accompagné le défunt dans sa sépulture. L'exemple mésopotamien des tombes royales d'Ur est le plus connu (cf. ZARINS 1986, 166) bien que la détermination dans certains cas soit restée assez vague et les restes osseux difficiles à retrouver pour revoir la détermination. Les bœufs étaient visiblement placés par paires, en attelage. Deux tombes à Kish contenaient aussi des bœufs associés à un chariot (cf. ZARINS 1986, 170-171). En Anatolie, à Demircihuyuk, on retrouve des paires de bœufs associées à des tombes du Bronze ancien (SEEHER 1992, 8).
- 32 Les éléments du squelette d'un jeune équidé ne sont pas signalés dans l'étude des restes de faune (CLUTTON-BROCK et BURLEIGH 1978), mais ils sont mentionnés dans la publication des tombes (MARTIN, MOON, POSTGATE 1985, 93, Grave 38).
- 33 Halawa, BOESSNECK et KOKABI 1981, 89; Mari, JEAN-MARIE 1997, 694; Ur, WOOLLEY 1934: une chèvre ou une gazelle. Il convient de noter ces cas d'offrande de chèvre entière et d'observer s'ils se répètent.

Les différents équidés trouvés associés à des inhumations du 3<sup>e</sup> millénaire en Iraq et Syrie montrent qu'il pourrait exister deux cas de figure: d'une part, en Iraq, des équidés harnachés ou attachés ensemble par paires et avec ou sans chars, et parmi lesquels on a identifié des ânes; d'autre part, des équidés sans relation visible avec un véhicule ou un attelage, comme c'est le cas en Syrie à Tell Bi'a, à Halawa - identifiés aussi comme des ânes - et à Abu Ḥamed, dont l'identification n'est pas assurée, même si rien ne contredit une attribution à des asiniens. Cette différenciation possible entre deux types pourrait signifier une distinction dans le regard porté sur l'animal et, plus précisément, dans la valeur qu'on lui confère suivant les cas. Les tombes à char ainsi que les paires d'équidés qui suggèrent des attelages présentent plutôt une connotation honorifique, en tant que symboles de pouvoir et de l'activité de guerrier<sup>34</sup>. Les équidés sacrifiés isolément, en nombre impair, ne laissant pas supposer la présence d'un véhicule ou l'idée de l'attelage, seraient plutôt relatifs à l'avoir, au bien personnel d'un, ou même de plusieurs individus (Halawa).

---

34 Cf. note 31, ci-dessous.

### *Conclusion*

Les pratiques funéraires sont très mal connues dans l'Orient ancien. C'est un sujet qui est peu traité dans les sources textuelles<sup>35</sup>. En définitive, les informations sont essentiellement accessibles par les données archéologiques<sup>36</sup>. Ainsi, les offrandes d'animaux ou de parties d'animaux, même si elles sont loin d'être systématiques, ne doivent pas être négligées lors de l'inventaire du contenu des sépultures. Même rares, elles ont un aspect récurrent dans les pratiques funéraires au 3<sup>ème</sup> millénaire.

La question de savoir pourquoi dans certains cas, il y a dépôt et, dans d'autres, aucun, reste posée, tout comme elle se pose dans tous les cas d'offrandes et de dépôts funéraires, qu'ils consistent en céramique, en parures, en outils ou en armes. Les dépôts d'animaux ont aussi leur part à cette réflexion dont l'interrogation ultime consiste à se demander si les pratiques funéraires sont diversifiées parce qu'elles résultent de raisons socio-culturelles différentes ou bien parce qu'elles dépendent de raisons liées à des cas individuels, donc du statut de l'individu. On perçoit déjà des variations à travers les exemples de nécropole actuellement connus, bien qu'encore peu nombreux. Le secteur J de Abu Hamed dont plus de la moitié des tombes contiennent une sélection claire des espèces (presque essentiellement des moutons) et de parties «consommables» du corps paraît différent de ce que l'on observe à Hala-wa, à Mari ou plus au sud à Abu Salabikh en Iraq. Dans ces trois exemples, un plus grand nombre d'espèces de mammifères apparaissent (le bœuf, la gazelle et, à Abu Salabikh, le porc en plus) et le choix des éléments déposés est plus variable, soit symbolique (corne, mandibule), soit à valeur carnée (éléments des membres, du rachis), soit à valeur non carnée (éléments du pied). On peut se demander si la sélection des espèces observée à Abu Hamed n'est pas à rapprocher de la problématique générale de la nécropole éloignée de toute agglomération de même période. Cette nécropole pourrait avoir été utilisée par des populations semi-nomades, spécialisées dans l'élevage de moutons et de chèvres, qui auraient tout simplement puisé dans leur cheptel, source alimentaire -carnée- de base, les animaux à sacrifier lors des cérémonies funéraires<sup>37</sup>.

35 ZARINS et LIMET (ZARINS 1986, 180-181, LIMET 2000, 46-47 et n.18) ont récapitulé quelques textes relatant les associations d'équidés avec les inhumations humaines. Un premier texte correspond à un passage de la mort de Gilgamesh (cf. KRAMER 1944 cité par ZARINS 1986) et indique que le mort est accompagné par un certain nombre de personnes (sacrifices ?), d'offrandes et de présents, ces deux dernières catégories n'étant pas détaillées. Un second texte sur la mort de Ur-Nammu (KRAMER 1967) mentionne, en plus des nombreuses offrandes - des offrandes de bœufs, d'agneaux et de moutons engraisés sont inscrites dans la liste des offrandes aux divinités de la terre - le fait que des équidés, des ânes, sont ensevelis, pour un guerrier Ningiszida. Un autre texte (cf. GELB 1979) donne une liste de produits et d'objets pour les funérailles d'un certain Bilalla et celles de sa femme Lalla qui correspondent bien avec ce que l'on retrouve effectivement dans les tombes d'Ur, de Kish et du bassin du Hamrin (remarque de ZARINS 1986). La mention d'équidés attelés à un char apparaît aussi dans ce texte. De même, les équidés (quatre mules ?) sont encore évoqués dans un texte de Girsu listant des objets et des choses pour les funérailles d'une certaine Nin-e-ni-se (cf. STEINKELLER 1980, cité par ZARINS 1986). Ces textes sont importants puisqu'ils attestent des dépôts d'équidés tels qu'on les a retrouvés dans certaines sépultures. En plus, on a l'indication d'une raison de ces dépôts d'offrandes: ce sont des dons aux divinités résidant dans la terre. En revanche, rien n'est explicité dans les données textuelles, à notre connaissance, en ce qui concerne les offrandes alimentaires c'est-à-dire de parties charnues d'animaux, ni sur le choix des animaux ni sur la découpe et la partition des corps. Il n'y a pas d'attestation de sacrifice animal à Mari dans le cadre des rituels d'enterrement et de deuil (LAFONT 1999, 66). En revanche, à Lagash, dans les rituels de « repas » pour les morts, il y est fait des sacrifices de moutons, d'agneaux, de bœufs (ROSENGARTEN 1960, 305 et suivantes). Mais ces sacrifices ne semblent pas, d'après cette étude, se produire au moment même des funérailles, ils semblent plutôt faire partie de fêtes (commémorations ?) rituelles. Deux remarques me paraissent intéressantes à retenir à partir de cet exemple mésopotamien: d'une part, un mouton peut être sacrifié pour plusieurs personnes (ROSENGARTEN 1960, 311-312), d'autre part, dans un cas, quelques unes des offrandes seraient faites à l'endroit des corps, d'autres seraient faites dans d'autres lieux (ROSENGARTEN 1960, 313). Cela pourrait évoquer ici l'existence d'une partition des corps des animaux.

36 BECKER 2000, 167-183.

37 Les ovins sont de toute façon les victimes préférentielles pour les sacrifices en Mésopotamie comme c'est le cas à Lagash (d'après l'étude de ROSENGARTEN 1960) et comme c'est noté pour les fêtes du calendrier culturel de Mari (LAFONT 1999, 61).



## Bibliographie

- BARONE R.  
1976 *Anatomie comparée des mammifères domestiques*. I/2 Ostéologie, Atlas. Vigot Frères Editeurs. Paris.
- BECKER C.  
2000 Tierknochenfunde - Zeugnisse ritueller Aktivitäten. *Altorientalische Forschung*, 27/1, 167-183.
- BOESSNECK J.  
1987 Tierknochenfunde vom Uch Tepe. *Acta praehistorica et archaeologica* 19, 131-163.
- BOESSNECK J./ VON DEN DRIESCH A.  
1986 Eine Equidenbestattung in spätfrühdynastischer Zeit. *MDOG* 118, 45-50.
- BOESSNECK J./VON DEN DRIESCH A.  
1989 Die Faunenreste vom Tell Halawa am Assad-See/Nordsyrien. In: ORTHMANN, W., Halawa 1980 bis 1986. Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde, Bonn, 52, 113-152.
- BOESSNECK J./KOKABI M.  
1981 Tierknochenfunde. In: ORTHMANN, W., Halawa 1977-1979. Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde, Bonn, 31, 89-104.
- BURLEIGH R./CLUTTON-BROCK J./GOWLETT J.  
1991 Early Domestic Equids in Egypt and Western Asia: An Additional Note. In R.H. Meadow, UERPMANN H.P. (eds.), *Equids in the Ancient World II*. Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, A 19/2, Wiesbaden, 9-11.
- BURKERT W.  
1977 *Griechische Religion der archaischen und klassischen Epoche*. Kohlhammer W., édit., Berlin. Stuttgart.
- CLUTTON-BROCK J.  
1986 Osteology of the Equids from Sumer. In: MEADOW, R.H./ UERPMANN, H.P., *Equids in the Ancient World I*. Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, Wiesbaden, A.19/1, 207-225.
- CLUTTON-BROCK J./ BURLEIGH R.  
1978 The animal remains from Abu Salabikh. Preliminary report. *Iraq* 40, 89-100.
- DELOUGAZ P./HILL H.D./LLOYD S.  
1967 *Private houses and Graves in the Diyala Region*, Oriental Institut Publications 88. Chicago.
- VON DER DRIESCH A./BOESSNECK J.  
1974 Kritische Anmerkungen zur Widerristhöhenberechnung aus Längenmaßen vor- und frühgeschichtlicher Tierknochen. *Säugetierkundliche Mitteilungen*, 22, 325-348.
- EISENMANN V./MASHKOUR M.  
2000 Data base for teeth and limb bones of modern hemionids. Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie. Série B. n°9. CRA. CNRS. Antibes.
- GELB I. J.  
1979 Household and family in early Mesopotamia. In: LIPINSKI, E., (ed.): *State and Temple Economy in the Ancient Near East I*. Louvain. *Orientalia Louvaniensia Analecta* 5, 1-97.
- HORWITZ L. K.  
2001 Animal offerings in the Middle Bronze Age: Food for the gods, food for the thought. *Palestine Exploration Quarterly* 133, 78-90.
- JEAN-MARIE M.-L.  
1997 A propos de certaines offrandes funéraires à Mari. *MARI, Annales de recherches Interdisciplinaires* 8, ERC, Paris, 693-705.
- JEAN-MARIE M.-L.  
1999 *Tombes et nécropoles de Mari*. Mission archéologique de Mari 5. Institut français d'archéologie du Proche-Orient. Bibliothèque archéologique et historique CLIII. Beyrouth.
- KAMPSCHULTE I./ ORTHMANN W.  
1984 *Gräber des 3. Jahrtausends v. Chr. im syrischen Euphrattal: 1. Ausgrabungen bei Tawi 1975 und 1978*. Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde 38. Bonn Dr. Rudolf Habelt.
- KILLICK R./ROAF M.  
1979 Excavations at Tell Madhhur. *Sumer* 35, 533-542.
- KRAMER S. N.  
1944 The death of Gilgamesh. *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* 94, 2-12.
- KRAMER S. N.  
1967 The death of Ur-Nammu and his descent to the Netherworld. *Journal of Cuneiform Studies* 21, 104-122.

- LAFONT B.  
1999 Sacrifices et rituels à Mari et dans la Bible. *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* XCIII/1, 57-77.
- LIMET H.  
2000 Le contenu archéozoologique des tombes « royales » d'Ur: réflexions sur son interprétation. In: BODSON, L. (ed.): *Ces animaux que l'homme choisit d'inhumér. Contribution à l'étude de la place et du rôle de l'animal dans les rites funéraires*. Colloques d'histoire des connaissances zoologiques 11. Journée d'étude. Université de Liège, 20 mars 1999. Liège. 41-61.
- MARTIN H. P./MOON J.  
1985 *Abu Salabikh excavations, vol. 2: graves 1 to 99*. British School of Archaeology in Iraq, 1-224.
- PARISELLE C.  
1985 Le cimetière d'Eridu: essai d'interprétation. *Akkadica* 44, 1-13.
- POSTGATE J. N.  
1980 Early Dynastic Burial Customs at Abu Salabikh. *Sumer* 36, 65-82.
- VAN LOON M.  
1979 1974 and 1975 Preliminary Results of the Excavations at Selenkahiyé Near Meskene, Syria, in FREEDMAN, D.N., (ed.), *Annual of the American Schools of Oriental Research* 44. Archaeological Reports from the Tabqa Dam Project, Euphrates Valley, Syria, 97-111.
- SEEHER J.  
1992 Die Nekropole von Demircihüyük-Sariket. *Istmitt* 42.
- ROSENGARTEN Y.  
1960 *Le concept sumérien de consommation dans la vie économique et religieuse. Etude linguistique et sociale d'après les textes présargoniques de Lagash*. Edition E. De Boccard. Paris.
- VAN STATEN F.T.  
1995 *HIERA KALA, Images of Animal Sacrifice in Archaic and Classical Greece*, BRILL, E.J., Leiden, New York, London.
- STEINKELLER P.  
1980 Early Dynastic burial offerings in light of the textual evidence. Paper presented to the 1980 American Oriental Society Meetings, San Francisco, California, April 1980.
- VILA E.  
1998 *L'exploitation des animaux en Mésopotamie aux IVe et IIIe millénaires avant J.-C.* Monographie du CRA 21. CNRS éditions.
- VILA E.  
2000 Bone remains from sacrificial places: the temples of Athena Alea at Tegea and of Asea on Agios Elias (The Peloponnese, Greece), in MASHKOUR, M., CHOYKE, A.M., BUITENHUIS, H., et POPLIN, F. (eds.), *Archaeozoology of the Near East IV B*, 197-205.
- VILA E.  
2002 L'évolution de la taille du mouton dans le nord de la Mésopotamie: les faits et leurs causes, in BODSON L. (ed.): *D'os, d'image et de mots. Contribution à la réflexion sur les sources de l'histoire des connaissances zoologiques*. Colloques d'histoire des connaissances zoologiques 13. Journée d'étude 17 mars 2001. Université de Liège, 47-79.
- WOLLEY L.  
1934 Ur excavations : the Royal Cemetery, vol. II. Joint expedition of the British Museum and of the Museum of the University of Pennsylvania to Mesopotamia.
- WAPNISH P.  
1997 Middle Bronze Equid Burials at Tell Jemmeh and a Reexamination of a Purportedly « Hyksos » Practice. In E.D. Oren (ed.), *The Hyksos: New Historical and Archaeological Perspectives*, University Museum Monograph 96, University Museum Symposium Series 8, University of Pennsylvania, Philadelphia, 335-367.
- ZARINS J.  
1986 Equids Associated with Human Burials in Third Millennium B.C. Mesopotamia: Two Complementary Facets. In: MEADOW, R.H./ UERPMANN, H.P., *Equids in the Ancient World I. Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients*, Wiesbaden, A.19/1, 164-193.

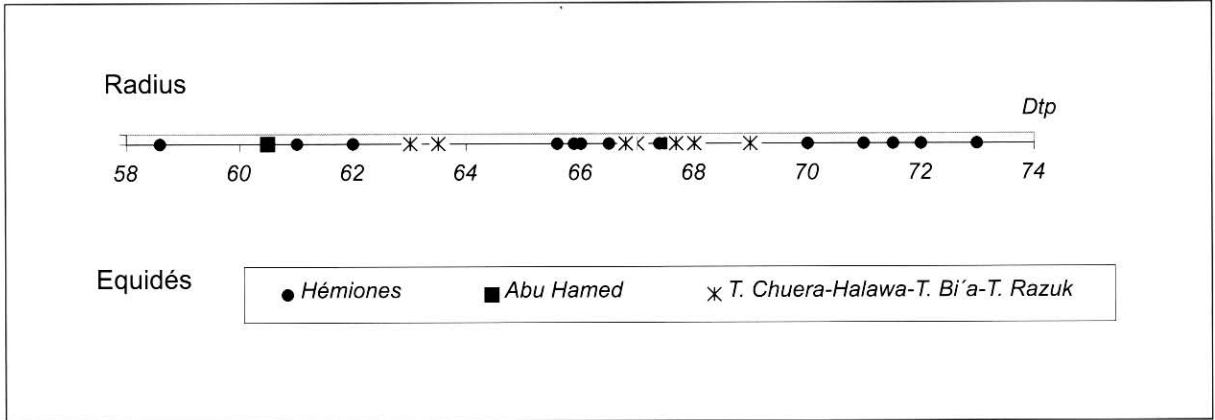


Fig. 1: Distribution des mesures des extrémités proximales de radius d'équidés.

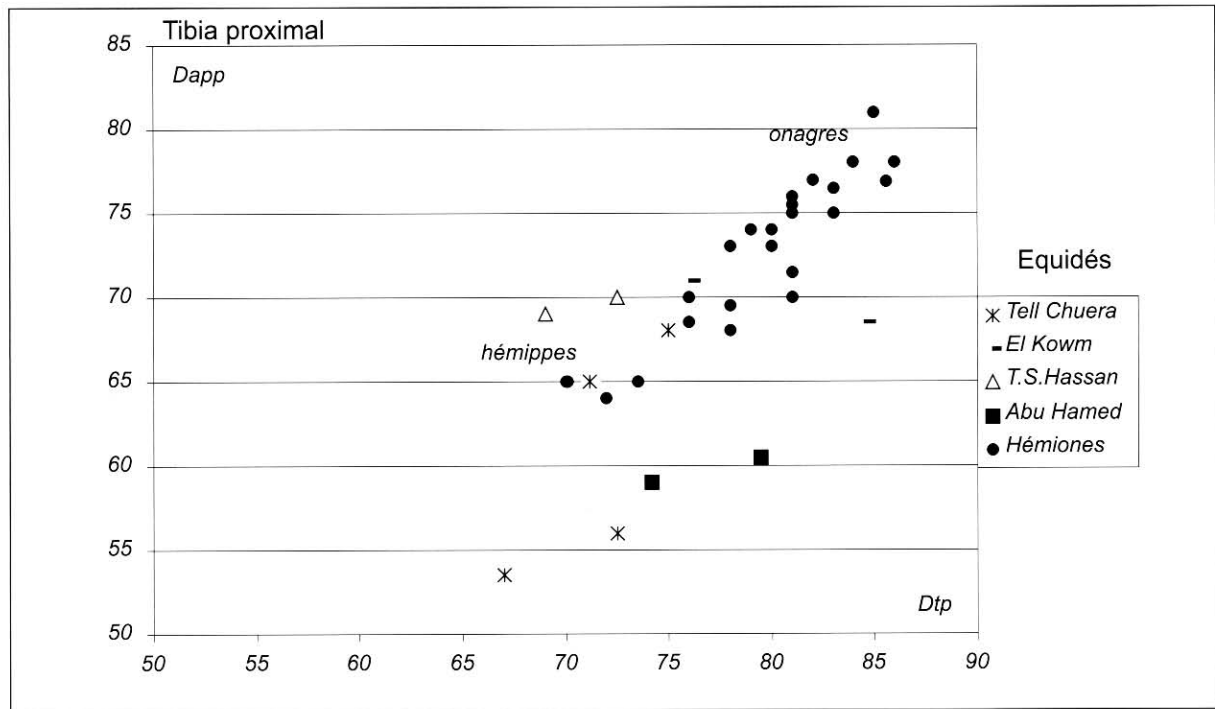


Fig. 2: Distribution des mesures des extrémités proximales de tibias d'équidés.

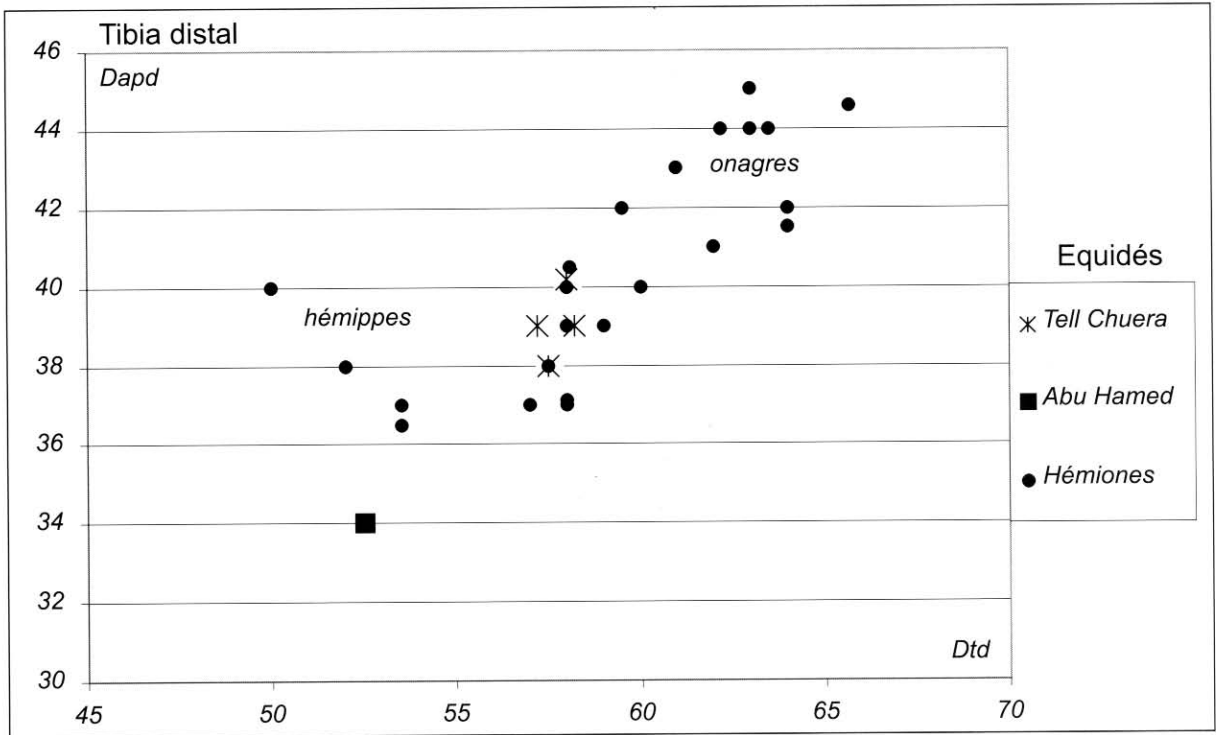


Fig. 3: Distribution des mesures des extrémités distales de tibias d'équidés.

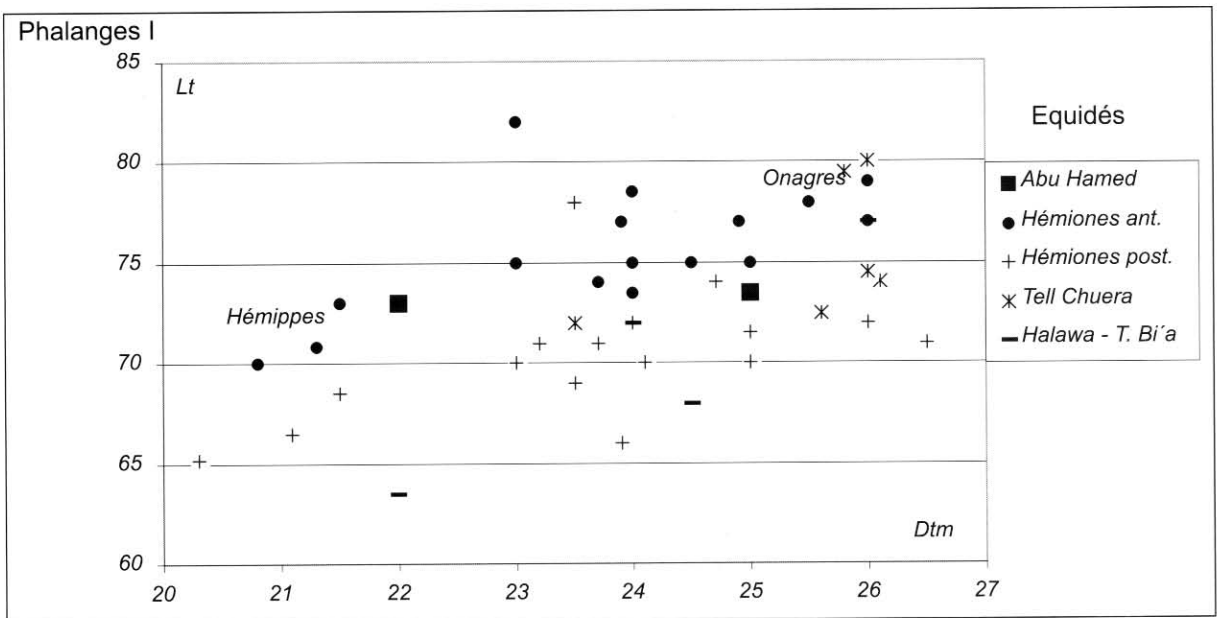
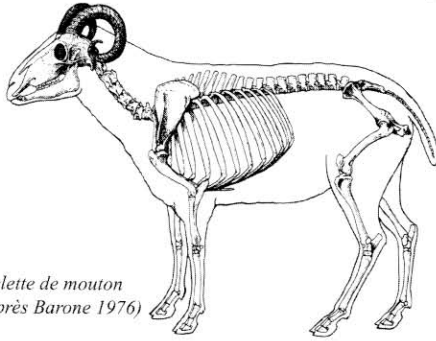


Fig. 4: Distribution des mesures de phalanges I d'équidés.



Squelette de mouton  
(d'après Barone 1976)

*Reconstitution des offrandes animales  
des tombes du secteur J*

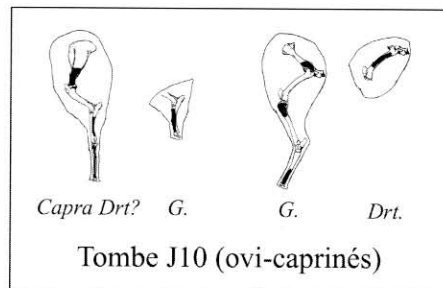
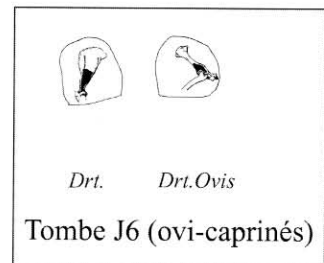
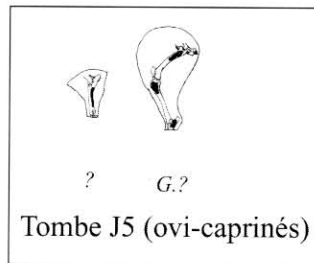
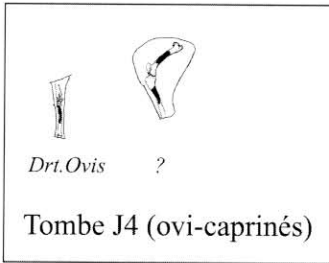
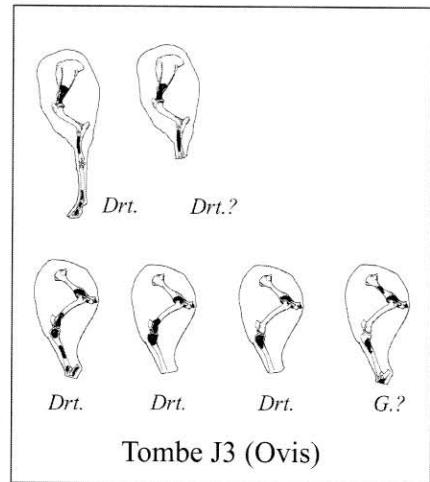
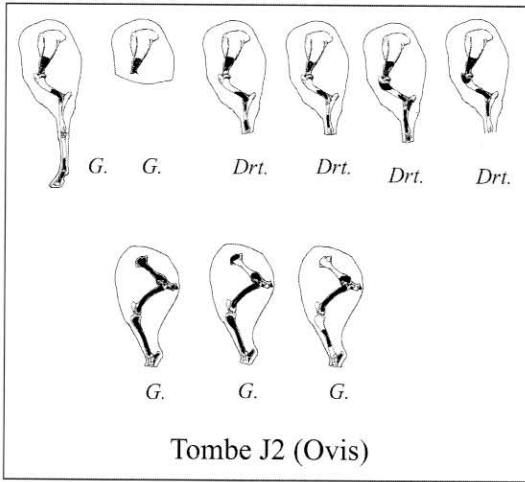


Fig. 5: Estimation du nombre de quartiers de viande déposés dans les sépultures du secteur J.

Mesures des ossements

**Equidés**

<i>Humérus</i>	A5
	g
Dapd	58,0

<i>Tibia</i>	A5	A5	A5	A5
	drt	drt	g	g
Dtp	79,5	74,2		
Dapp	60,5	59,0		
Dtd			52,5	
Dapd			34,0	38,5

<i>Radius</i>	A5
	drt
Dtp	60,5

<i>Ulna</i>	A5
	drt
SDO	37,5
DPA	47,3

<i>Talus</i>	A5
Ht	51,5

<i>Métapodes</i>	A5	A5	A5
Dtm	26,5	24,5	
Dtd	34,4		40,0
Dapd	22,5	25,0	28,2

<i>Phalange I</i>	A5	A5	A5
Dtp	36,8		37,2
Dapp		28,2	25,5
Dtm	24,5	25,0	22,0
Dtd		31,0	31,6
Dapd		18,8	16,6
LT		64,5	66,8
Lt max		73,5	73,0

<i>Phalange II</i>	A5	A5	A5
Dtp	39,9	43,3	35,2
Dapp	24,5	26,2	22,6
Dtm	35,0	36,0	28,8
Dtd	21,3	39,9	
Dapd	37,0	21,9	
LT	33,5	34,5	27,0

**Moutons et chèvres**

<i>Scapula</i>	J2	J2	J10c
	g	g	drt
	ovis	ovis	capra ?
Lg	33,0	28,5	31,0
Lgmin	26,5	23,5	25,0
Larg	21,3	18,1	
col	19,5	19,2	19,2
Gle-col	24,2	19,1	

<i>Humérus</i>	J2	J2	J2	J2
	g	drt	drt	drt
	capra ?	ovis	ovis	
Dtm	15,2		12,2	
Dtd	28,5		28,3	27,0
Dtdtrochlée	28,0	28,2	27,5	
Dapd				25,0
Dapdart	15,5	19,9	18,0	

Tab. 14: Mesures des ossements

<i>Radius</i>							
	J2	J2	J2	J3	J3	J10b	Z8
	drt	drt	drt	drt	drt	g	g
	juv.	juv.	juv.	oc	oc	capra ?	ovis
Dtp	16,2			32,0		29,0	31,0
Dapp	31,0			15,5			15,0
Dtm	15,0	13,1				17,2	16,0
Dtd	30,2	27,0	24,1		25,0	28,2	
Dapd	20,0	19,9	23,0		17,2	18,2	
Dtd min	23,2	22,5	18,1				
LT	140,5					166,0	
Garrot cm						66,1	

<i>Métacarpe</i>			
	J2	J4	J10b
	g	drt	drt
	oc	ovis	capra ?
Dtp		26,0	23,9
Dapp		18,5	17,0
Dtm		17,5	14,0
Dtd	26,1		25,0
Dapd	15,0		12,5
Dtd min	25,7		
LT			108,0
Garrot cm			62,1

<i>Fémur</i>				
	J2	J2	J2	J10c
	g	g	g	drt
	oc	juv.	Juv.	ovis ?
Dtp	36,0		35,5	
tête	20,2			19,2
Dtm	17,1	15,0	16,4	19,0
Dtd				36,0
Dapd	45,0	41,0	42,3	45,0
LT	179,0			182,5
Garrot cm	63,2			64,4

<i>Tibia</i>		
	J2	J2
	g	g
	juv.	juv.
	ovis	ovis
Dtp		39,1
Dapp	40,0	
Dtm	14,5	14,5
Dtd		25,0
Dapd		21,2
Dtd min	17,6	18,0
LT	234,0	203,0
Garrot cm	70,4	61,1

<i>Talus</i>							
	J2	J2	J2	J3	J5	Z4	Z4
	g	g	g	g	g	g	drt
	ovis	ovis	ovis	capra ?	ovis ?	ovis	ovis
GLI	30,0	30,6	28,2	29,5	30	28,5	31
GLm	28,2	29,8	27,2	27,1	28,5	27,5	29,5
DI	16,5	16,7	15,0	14,8	15,3	16,2	18
Bd	18,6	18,5	18,0	17,0	16,3	18	20,2
garrot cm	68,0	69,4	64,0		68,0	65,0	70,3

<i>Phalange I</i>					
	J2	J2	J3	J3	J4
			ovis	ovis	capra ?
Dtp			12,4		12
Dapp			13,5		14,3
Dtm	11,5		9,2	10,2	10,5
Dtd	12,6	13,0	11,5	11,5	12,5
Dapd	11,0	10,2	10,5	10,2	12
LT			32,5	34,0	

<i>Phalange II</i>			
	J3	J3	M1
	ovis	ovis	ovis
Dtp	11,0	11,2	9,2
Dapp	12,0	12,1	10,5
Dtm	7,9	7,9	7,0
Dtd	8,5	9,5	7,5
Dapd	11,0	11,0	8,5
LT	20,4	20,2	23,0

Tab. 14: Mesures des ossements (suite et fine).